



Lille Université Club
180 avenue Gaston Berger
59000 LILLE

LUC BMX

4 rue du professeur Langevin
59000 Lille

✉ : lucbmx@luc.asso.fr / Facebook : LUC.BMX.LILLE

RECAP PAIEMENT :

Adhésion :
 Location vélo :
 OU
 Location garage :
 (places limitées)
 maillot pantalon sweat supplémentaire
 Chèques / Espèces
 Coupons sport : (Hors Actobi)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - 2024/25

Montant de l'adhésion : 250 euros (tarifs dégressifs à partir du 2^{ème} enfant inscrit – Tarif HORS licence FFC)

PILOTE (nom / prénom) : Sexe : masculin féminin
 Date de naissance :
 N° Téléphone :
 Adresse mail :
 Ville de résidence :
 Informations complémentaires & contre-indications médicales :

photo

Constitution des groupes par l'entraîneur en fonction des âges et/ou des niveaux

- Groupe 1 : mercredi 09h00–10h00 samedi 09h00–10h00
- Groupe 2 : mercredi 10h00–11h00 samedi 10h00–11h00
- Groupe 3 (compétiteurs) : mercredi 11h00–12h30 samedi 11h00–12h30
- Groupe 4 : mercredi 14h30–16h30 samedi 14h00–16h00
- Groupe 5 (compétiteurs) : mardi 18h30–20h30 jeudi 18h30–20h30 samedi 16h00–18h00
- Groupe 6 (non compétiteurs) : jeudi 18h30–20h30 samedi 16h00–18h00

COORDONNEES DES PARENTS :

PERE	MERE
Nom/Prénom :	Nom/Prénom :
Profession :	Profession :
Entreprise : <small>(ces infos sont utiles pour un éventuel partenariat)</small>	Entreprise : <small>(ces infos sont utiles pour un éventuel partenariat)</small>
Adresse :	Adresse :
Tel :	Tel :
Adresse mail	Adresse mail

AUTRES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

<u>NOM</u>	<u>QUALITE</u> (grands-parents, oncle, frère,)	<u>TELEPHONE</u>

Tenue : [date limite de commande le 15 octobre 2025]

Sweat à capuche à l'effigie du **LUC 2025** offert à tous les adhérents



Taille : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans, XS au 5XL

Merci d'indiquer la taille souhaitée :

Vous avez la possibilité de commander un sweat supplémentaire au tarif de 30€

Merci d'indiquer la taille souhaitée :

Tenue BMX constituée d'un **maillot personnalisé**, d'un **pantalon technique**.

Essayage et commande possibles dès l'inscription.

La commande est facultative. Le maillot est proposé au prix de 30€ et le pantalon à 79€.
(Payable à la commande – encaissé à la livraison)



Pour les compétiteurs (licence FFC2025), le prix du maillot sera déduit du prix de la licence.



AUTORISATIONS

Je soussigné(e) : (nom/prénom du représentant légal)

agissant en qualité de Père / Mère / Tuteur / Tutrice

de : (nom/prénom de l'enfant)

Déclare :

1/ autoriser le LUC BMX, en cas d'accident, à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires y compris l'hospitalisation : oui non

2/ autoriser les personnes suivantes à reprendre mon enfant :

.....
.....
.....

3/ autoriser mon enfant à repartir seul après l'entraînement : oui non

4/ autoriser le LUC BMX à photographier, filmer, interviewer mon enfant, et à exploiter son image et ses propos sur tous types de supports : oui non

Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication du LUC BMX (communication interne & externe, nationale & internationale) ; pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public ; ainsi que dans ses activités (site internet, réseaux sociaux, affiches, calendrier, convocations, reportages presse écrite & télé...).

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée.

L'inscription au LUC BMX implique l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité et du mode de paiement.

Fait à :

Le :

signature(s) : Père

Mère

Représentant légal



PARTIE RESERVEE LUC BMX – A COMPLETER PAR LE SERVICE ADMINISTRATIF

L'intégralité du paiement doit être remis lors de l'inscription pour que le pilote puisse participer aux entraînements

A réalisé un essai de 30min, 10 euros à déduire de l'adhésion annuelle

	Adhésion 250€ pour l'année	Location vélo 250€ pour l'année	Location garage 80€ pour l'année (Places limitées)	Tenue <input type="checkbox"/> maillot <input type="checkbox"/> pantalon <input type="checkbox"/> sweat supplémentaire
ESPECES				
CHEQUE* <i>1^{ère} mensualité</i>				
CHEQUE* <i>2^{ème} mensualité</i>				
CHEQUE* <i>3^{ème} mensualité</i>				
CHEQUE* <i>4^{ème} mensualité</i>				
CHEQUE* <i>5^{ème} mensualité</i>				
COUPONS SPORT / CHEQUES VACANCES Hors Actobi				

*** Tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription, ils seront encaissés aux dates convenues.**

Merci de faire des chèques séparés en fonction des produits.



Règlement intérieur Lille Université Club BICROSS (BMX)

A conserver par le pilote

La section BMX du L.U.C. est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme - Comité Hauts de France sous le n° 1059258. Elle a pour but de promouvoir le BMX et d'en développer la pratique au sein du Lille Université Club (L.U.C.)
La section BMX du L.U.C s'engage à respecter la charte pour un sport éthique du Lille Université Club (LUC).

Article 1 : Les parents de pilotes ne sont pas autorisés à intervenir durant les séances d'entraînement, les enfants étant sous la responsabilité exclusive des entraîneurs. En cas de non-respect, le bureau convoquera les parents ou le tuteur légal à un entretien.

Article 2 : Les **formules de politesse** (bonjour, s'il vous plaît, merci, au revoir) sont de rigueur **de la part des parents comme des enfants**. De même, chacun se doit de respecter la propreté des locaux. Pour cela, des poubelles permettant le tri des déchets sont mises en nombre dans et à l'extérieur des locaux.

Article 3 : Tout acte ou parole contraire au respect des encadrants et des pilotes entre eux, tout écart de langage ou familiarité irrespectueuse, toutes dégradations volontaires de matériel, tous les faits préjudiciables au bon ordre ou au bon fonctionnement ou à la dégradation de l'image de l'association donneront lieu à une exclusion immédiate de l'entraînement, et à un avertissement joint au dossier. Au bout de **3 avertissements**, les parents seront convoqués par le bureau.
Les dérapages en vélo sont strictement interdits sur la piste et ses abords et sont considérés comme une dégradation de la piste.

Article 4 : Tout pratiquant se doit de disposer lors des entraînements d'un équipement de sécurité minimum :

OBLIGATOIRE :

- Casque intégral monobloc répondant aux normes CE (règlement fédéral)
- Chaussures fermées et chaussettes couvrant les chevilles
- Maillot à manches longues
- Pantalon de toile solide (joggings ou survêtements en tissus synthétiques interdits)
- Gants de type BMX, motocross ou similaires

CONSEILLÉ :

- Genouillères, coudières (type skate-board) / Protection ventrale et dorsale / Tenue adaptée aux conditions météorologiques (k-way, tenue de rechange)

Article 5 : Les horaires d'entraînement doivent être respectés. Tout pratiquant se présentant en retard à l'entraînement est tenu d'attendre l'autorisation de l'entraîneur pour rejoindre son groupe. En cas de retards répétés, le bureau saisi par l'entraîneur sera en droit d'exercer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Les parents ou responsables doivent être présents 5 minutes maximum après l'horaire de fin d'entraînement. Passé ce délai, le LUC BMX se décharge de toute responsabilité.

Article 6 : (hors location vélo) Chaque pilote doit venir avec son vélo entretenu et avoir un minimum d'outillage dans son sac : Chambre à air / Jeu de clés BTR / Démonte pneus / Clé de 15 / 1 chiffon

Article 7 : Tout pratiquant bénéficiant d'une location de vélo se doit de respecter le matériel mis à disposition et le nettoyer après chaque séance. Un vélo numéroté lui sera attribué pour l'année. Il devra informer l'entraîneur en cas de dysfonctionnement constaté sur le vélo. **Tout retard dans les loyers de location pénalisera le pratiquant qui se verra refuser le prêt de matériel et donc l'accès à l'entraînement.**

Article 8 : Les pratiquants et leurs accompagnateurs sont tenus de respecter le règlement intérieur du site en termes d'accès et de comportement :

- Le sens de circulation doit être impérativement respecté (entrée par la grille principale de B-Twin Village)
- La vitesse de circulation doit être modérée
- Le stationnement doit se faire impérativement sur les aires prévues à cet effet.
- Il est strictement interdit aux pilotes de rouler sur le parking sans casque et sans gants.

Le non-respect de ces règles sera sanctionné.

Toute adhésion vaut acceptation des modalités de paiement de la cotisation et de l'application de l'intégralité du règlement intérieur (affiché dans le vestiaire du club).